



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 57248

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc ayant noté avec intérêt le plan gouvernemental présenté par le Premier ministre, le 25 janvier 2000 au comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) avec deux objectifs principaux : garantir une solidarité vigilante en faveur de ceux que le handicap a le plus durement touchés et favoriser l'autonomie de tous ceux qui peuvent s'intégrer dans le milieu de vie ordinaire, demande à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés de lui préciser l'état actuel de mise en oeuvre des mesures spécifiques pour les autistes et les traumatisés crâniens.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57248

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 548